

1394 (n. st.), 25 mars. – Paris.

Louis, duc d'Orléans, donne ordre à Jean Poulain, son trésorier, de payer à son épouse la duchesse d'Orléans, 1 000 livres tournois qu'il lui a attribuées pour les verser aux femmes qui sont en charge de leur fils Louis.

A. Original parchemin, larg. 297 × haut. 144 mm (simple queue de 35 mm, arrachée), jadis scellé sur simple queue ; queue de clôture arrachée (4 mm).
Arch. de Paris, 2AZ 50, pièce 12 (carton 2AZ 41).

1. Loyz, fils de roy de France, duc d'Orliens, conte de Valoiz et de Beaumont, a nostre amé et feal tresorier Jehan Poulain,
2. salut et dilection. Nous voulons et vous mandons que, tantost et sanz delay ces lettres veues, vous baillez et delivrez
3. des deniers de noz finances a nostre tres chiere et tres amee compaigne la duchesse la somme de mil livres tournois, laquelle
4. nous lui avons ordenee estre bailliee pour une foiz pour distribuer par son ordenance a pluseurs femmes
5. tant de son hostel comme autres qui ont le gouvernement de nostre tres chier filz Loys, et par rapportant ces presentes
6. avecques lettres de reconnoissance de nostredicte compaigne tant seulement ladicte somme de mil frans sera allouee
7. en voz comptes et rabatue de vostre recepte sanz contredit ou difficulté aucune, nonobstant quelconques ordenances,
8. mandemens ou defenses a ce contraires. Donné a Paris, le XXV^e jour de mars, l'an de grace mil CCC
9. IIII^{XX} et treize.
10. Par monseigneur le duc.
11. (*Signé* :) H(ugues) de Guingant.